

Tokyo, le 28 janvier 2022

Compte rendu provisoire du conseil d'école exceptionnel du 28 janvier 2022

Présents :

M Sansebastian, directeur

Parents : Mmes Cosmao, Hughes, Cammas, M Serverin, Ferrand, Borghi, Rosier, Vilquin.

Enseignants : Mmes Sallard, Julian, Lafi, Yamaguchi, Sacco, Om, Loncle et M Gerville

Excusés : M Vial, IEN en résidence à Hanoï, M Oulhen (DAF), Mme Campels (proviseure)

Mot d'accueil du président de séance qui remercie les représentants des parents d'élèves et les enseignants qui se sont portés volontaires pour assister à ce conseil d'école exceptionnel.

Désignation des secrétaires de séance :

secrétaire : Mme Sallard

secrétaire adjoint : Mme Cosmao

Ordre du jour : reprise de l'enseignement en présentiel le 31 janvier 2022 et conditions d'accueil

Le directeur rappelle les éléments de contexte :

L'établissement est passé en enseignement à distance depuis le 21 janvier dernier. Sa réouverture est prévue le 31 janvier.

A ce jour, l'école primaire compte 32 élèves diagnostiqués positifs au Covid-19, 16 élèves cas contact. Depuis la rentrée de janvier, ce sont 83 élèves qui ont été ou sont toujours diagnostiqués positifs au Covid-19.

A ce jour, en plus de deux enseignants en congé maternité et une enseignante en congé maladie depuis le début de l'année, il faut savoir que lundi 31 janvier :

- 3 professeurs des écoles seront toujours en enseignement à distance pour toute la semaine (CE1C, CE2A et CE2C)
- 6 professeurs des écoles seront toujours en arrêt maladie
- 1 professeur d'anglais sera toujours en arrêt maladie
- 1 professeur de japonais sera toujours en arrêt maladie

- 2 assistants maternelle seront toujours en arrêt maladie

Pour les enseignants à distance, les élèves sont accueillis à l'école sous la surveillance d'un adulte et guidés par l'enseignant depuis son domicile.

Les enseignants en arrêt maladie sont remplacés dans la limite de nos ressources disponibles.

Le directeur précise que le sujet a été abordé en conseil des maîtres. Les enseignants de maternelle ne voient pas d'inconvénients à répartir dans les autres classes, les élèves d'un ou deux collègues non remplacés puisqu'un brassage déjà conséquent des élèves est de fait : cantine, sieste, récréations.

En élémentaire, les enseignants sont moins favorables à répartir les élèves des enseignants non remplacés pour des questions sanitaires au-delà d'un certain seuil.

La CHS-CS réunie hier s'est accordée sur le fait qu'un accueil de tous les élèves était à privilégier lorsque celui-ci pouvait se faire dans des conditions raisonnables et viables sanitaires.

En effet, cet accueil ne sera pas possible si plus d'un enseignant par niveau en élémentaire (deux en maternelle) sont non remplacés. On ne pourrait pas mettre autant d'élèves dans les classes.

Le directeur se veut rassurant et profite du conseil d'école pour remercier les collègues volontaires qui ont accepté de prendre en charge des classes en début de semaine prochaine pour permettre l'accueil de tous nos élèves. A ce jour et à cette heure, seule une classe de maternelle ne verra pas son enseignante et son assistante maternelle remplacées pendant 2 jours et les élèves accueillis de cette classe seront répartis dans les autres classes sur ces deux jours.

Par ailleurs, le directeur précise d'autres points abordés en CHS-CS :

- les élèves d'élémentaire vont déjeuner désormais sur une place fixe (et si possible à côté de leurs propres voisins de classe) pour éviter la multiplication des élèves cas contact. C'était déjà le cas en maternelle avant le passage à distance. Le concours des enseignants sera sollicité lundi pour cette mise en place.
- contrôle de la température des élèves par caméra thermique lors de l'entrée dans l'établissement ; contrôle de la température des élèves dans les bus et à l'entrée de la garderie ; thermomètres fournis pour chaque classe de maternelle ; recommandation faite aux parents de faire des tests avant le retour lundi et ensuite une fois par semaine
- l'école continuera à informer les familles des cas positifs dans la classe de la manière la plus précise possible mais sans dévoiler le nom de l'enfant. Le message sera destiné aux parents de la classe et des différents groupes auxquels appartient l'élève (bilingue/PARLE, bus et garderie le cas échéant) dès réception de l'information donnée par la famille à l'école, quel que soit le type de test effectué.
- les familles sont également invitées à communiquer entre elles, si elles le souhaitent sur l'identité des élèves diagnostiqués positifs par le biais des outils déjà en place (groupes tchat).

Les coordonnées d'autres familles peuvent aussi être demandées à la vie scolaire mais ne seront partagées qu'après accord des familles concernées.

- une campagne de communication sera lancée pour appeler au civisme de tous et faire en sorte de limiter au maximum les interactions en dehors du lycée et ainsi éviter un nouveau basculement à distance
- l'établissement attend le retour du du centre de santé pour des recommandations de mesures supplémentaires à prendre.

L'ensemble de ces mesures vise à limiter la propagation du virus et à éviter un nouveau passage en enseignement à distance.

Le directeur profite de ce conseil d'école pour partager le ressenti positif des enseignants sur la semaine écoulée. Les élèves ont été assidus et ponctuels et parfaitement accompagnés par leurs parents. Nous les en remercions. Les représentants des parents d'élèves rapportent que dans la grande majorité, les retours des parents ont été très positifs et ils soulignent le travail de préparation mis en place par l'équipe enseignante et l'acceptation dans de nouveaux groupes d'élèves restés sans professeurs. Le directeur se joint à ces remerciements et félicite l'équipe enseignante.

A la question posée par un représentant de savoir si beaucoup de familles ont eu du mal à se connecter, le directeur répond que le lycée a prêté du matériel à 5 familles. Il est aussi à souligner que si, pour une raison ou une autre, un élève n'a pas pu suivre cet enseignement à distance, les familles ne doivent pas s'en inquiéter. Les enseignants ont l'habitude de cette situation et feront un point avec les élèves au retour en classe.

Une représentante des parents d'élèves demande si une famille peut s'auto-déclarer cas contact si elle sait que son enfant a des liens très proches avec un autre enfant diagnostiqué positif. Le directeur répond que si une famille donne l'information à l'école que son enfant est cas contact (ce qui arrive déjà lors de contaminations intra-familiales), il n'y a aucune enquête de faite et l'enfant est considéré comme cas contact.

Un enseignant rappelle l'importance de ne pas stigmatiser un élève diagnostiqué positif et même si cela est souvent repris par les élèves entre eux, il suffit de dire que l'enfant est malade sans apporter d'autres précisions.

Un enseignant pose la question de savoir ce qu'il se passe si l'on découvre un nombre de professeurs absents trop important sur un des niveaux le matin même alors que les élèves sont arrivés ou en route. Le directeur répond que l'école devra s'adapter pour l'accueil de ses élèves, sous une forme de garderie par exemple en faisant appel aux parents qui le peuvent et le souhaitent pour venir récupérer leurs enfants le cas échéant.

Une représentante des parents d'élèves demande si les enseignants pourraient mettre les documents utiles de la journée sur Pronote pour que les élèves qui restent chez eux car cas contact puissent y avoir accès et si un temps de visio est possible lors des APC par exemple. Le directeur répond que c'est ce que font les enseignants, même si la généralisation de l'outil Pronote reste à parfaire. Il précise également qu'il a demandé aux enseignants de consacrer les APC de cette période à ces élèves restés chez eux et qui sont une

priorité en ce moment. Certains enseignants invitent aussi à distance les élèves restés chez eux à se connecter à certains moments clefs avec le groupe classe à l'école.

Une enseignante précise que parfois ils ont pu voir un enfant malade en visio qui n'avait pas l'air très en forme. Il est à nouveau rappelé qu'il faut rassurer les parents et que même si des apprentissages ne sont pas faits en même temps que les autres, ils seront repris au retour en classe.

Un représentant des parents pose la question de la réduction possible de la quarantaine de 10 à 7 jours annoncée dans la presse. Le directeur répond, que comme toute mesure, elle sera appliquée lorsque le lycée recevra une information officielle des autorités ce qui arrive parfois quelques jours après une première annonce dans la presse.

Un représentant des parents d'élèves demande si des mesures spécifiques sont prises par le lycée pour protéger les enseignants. Le directeur précise que l'établissement fournit masques, gel, lingettes, visières à tous les enseignants. Depuis la dernière réunion du groupe de suivi du protocole sanitaire, les enseignants ne doivent plus se réunir en salle des professeurs pour le déjeuner et toutes les réunions pédagogiques se font en visio, chacun derrière son écran.

Secrétaire :
Mme Sallard

Secrétaire adjoint :
Mme Cosmao

Le directeur de l'école primaire
Gilles SANSEBASTIAN